Les quartiers nouveaux

Vers une politique de développement urbain « innovante »

La création et le maintien d'un cadre de vie « qualitatif » est une priorité pour la Wallonie.

Les Quartiers Nouveaux s'inscrivent dans une démarche innovante, exemplative, globale et intégrée de développement durable.

Ils sont localisés en extension d'une zone urbanisée existante ayant un potentiel foncier. Ils permettent de répondre au défi démographique et de lutter contre l'étalement urbain.

Aujourd'hui, 14 projets ont été labellisés « Quartiers Nouveaux » :

- ANDENNE - Site d'Anton
- ARLON - Site de Seymerich
- BASTOGNE - Site de la ZACC Chenêt Vévy
- BINCHE - Site Les Quartiers de la Samme
- CHARLEROI - Site les Hiércheuses
- LIEGE - Site de Coronmeuse
- LEUZE-EN-HAINAUT - Site Quartier Bon Air
- MARCHE-EN-FAMENNE - Site du Quartier nouveau de Marche-en-Famenne
- OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE - Site du Quartier de l'Ornoi
- TUBIZE - Anciennes forges de Clabecq
- SERAING - Site du Haut Fourneaux n°6
- MONS - Site d'Epinlieu
- HENSIES - Site les Sartis
- CHARLEROI - Site du Sacré Français

Chacun de ces projets bénéficient de mesures concrètes d'accompagnement de la Wallonie.